



ALPES PROVENCE

Adapei 04, Adapei 05, La Chrysalide Marseille

ASSOCIATION UNAPEI ALPES PROVENCE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclarée à la préfecture des BOUCHES-DU- RHONE (13) le 4 avril 1958

Sous le numéro W133004513

Dont l'avis de constitution a été publié au Journal Officiel du 14 et 15 avril 1958

Affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique

Siège social : 26, rue Elzéard ROUGIER, 13004 MARSEILLE

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze juin, à Marseille.

La 1^{ière} Assemblée Générale Ordinaire de l'Unapei Alpes Provence, nouveau nom de La Chrysalide Marseille, s'est tenue à 9 heures 30, au World Trade Center à Marseille, sur convocation de la Présidente adjointe, conformément aux dispositions des statuts, avec la participation de nombreuses personnalités, parents, professionnels, personnes handicapées et amis de l'Association.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Mme Odile Lieutaud préside la séance en sa qualité de Présidente adjointe de l'Association.

M. Bernard Antonucci est Secrétaire de séance.

Le Bureau de l'Assemblée est le Bureau de l'Association.

Assiste également à la séance la Commissaire aux comptes titulaire de l'Association, la société KPMG représentée par Mme Joelle Bouchard.

La Société civile professionnelle Huissiers de Justice Associés sise 2 A Rue de Rome (Rebuffat, Girardot, Sala, Uren) a été sollicitée, afin de garantir la régularité et le bon déroulement des opérations d'élection des membres du Conseil d'Administration.

A l'ouverture de la séance, il est constaté que les membres présents ou représentés sont au nombre de 183 et qu'en conséquence la réunion peut valablement délibérer.

Avant de procéder au vote du Conseil d'Administration, l'émargement est clôturé, la feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par l'huissier. Le Procès-verbal de ce constat d'huissier qui sera délivré atteste du bon déroulement de cette phase d'émargement, des votes et des élections du CA.

La Présidente tient à disposition sur le Bureau de l'Assemblée les documents statutaires qui ont été envoyés aux membres adhérents et qui seront examinés et votés.

- Procès-verbaux des Assemblées Générales 2018.
- Rapport d'Activités 2018
- Rapport de Gestion 2018
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Affectation des résultats 2018
- Rapport d'Orientations 2019
- Budget Prévisionnel 2019
- Liste des professions de foi des candidats à l'élection du Conseil d'Administration

Au nom du Conseil d'Administration, la Présidente rend hommage au Docteur Pierre Lagier, décédé le 4 mars dernier et qui était le Président de l'association depuis plus de dix ans. Un silence accompagne cet hommage.

Puis, elle remercie vivement l'ensemble des participants, les élus, les Présidents et Directeurs d'Associations, les partenaires professionnels, les adhérents, les parents, les amis et surtout les enfants, adolescents et adultes accueillis et accompagnés par les structures de l'association et enfin, les personnalités présentes.

- Tout spécialement, M. Luc GATEAU, Président de l'UNAPEI et invité de cette AG pour intervenir sur les évolutions du mouvement parental ;
- M. Patrick PADOVANI, Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux Handicaps ;
- M. Gérard VITALIS, Adjoint au Maire des 6 & 8ème arrondissements, délégué aux personnes handicapées ;
- M. Charles BARATIER, Président de l'URIOPSS Paca et Corse ;
- M. Didier BOISSIN, Trésorier de l'UDAF 13 ;
- M. Bernard RATTO, Président de l'AVEPH ;
- M. Jean-Paul MENAUT, administrateur des Papillons Blancs de Salon ;
- M. Sébastien POMMIER, Directeur général de La Sauvegarde 13 ;

Mme Odile Lieutaud présente ensuite le déroulement de la 1^{ière} Assemblée Générale Statutaire de l'Unapei Alpes Provence, nouveau nom de La Chrysalide Marseille après l'absorption de l'Adapei des Hautes Alpes et l'Adapei des Alpes de Haute Provence au 1^{er} janvier 2019.

M. Bernard Antoniucci, Secrétaire de séance, rappelle les modalités de vote mises en place pour l'approbation des différents rapports et l'élection des Administrateurs.

1. Toutes les personnes à jour de leur cotisation et qui ont émargé peuvent voter
2. Le vote est à la majorité des votants, présents ou représentés
3. Le vote est à main levée
4. Les scrutateurs notent les résultats

Concernant le vote du Conseil d'Administration, il se fera à bulletin secret.

Le secrétaire demande 4 scrutateurs et Mmes Barathon Sylvaine, Porcher Christine, Jarrosson Marie et m. Giraud Bernard se proposent.

Procès-Verbal des Assemblées générales 2018 des 3 associations, par la Présidente

L'Assemblée générale 2019 est particulière car elle porte sur l'exercice 2018, année qui a précédé la fusion. Nous devons donc valider des documents qui relèvent des 3 associations constitutives de cette fusion. L'assemblée approuve les procès-verbaux des AG 2018 de l'Adapei 04, de l'Adapei 05 et de La Chrysalide Marseille, à la majorité.

Un intermède est consacré à la remise des médailles d'Or du travail par les directeurs adjoints des ESAT. La Présidente rappelle la position de l'association vis-à-vis du travail protégé et de la défense du droit de travailler pour toutes les personnes en situation de handicap qui le souhaitent. Nous défendons la nécessité d'avoir des entreprises où les personnes en situation de handicap peuvent être protégées car cela contribue à l'amélioration de leurs capacités et de leur intégration dans la société, tout en recevant un accompagnement adapté durant l'ensemble du parcours professionnel.

Cette année nous remettrons 9 médailles d'or représentant 25 ans de travail. Les médailles d'argent (15 ans) et de vermeil (20 ans) seront remises au cours des prochaines fêtes des établissements.

En cette première année de la fusion, nous allons également remettre pendant les fêtes les médailles « Grand Or » aux travailleurs du 04 dont l'ancienneté est supérieure à 25 ans.

Puis, la séance est consacrée à la remise des médailles d'Or aux sportifs de la FFSA.

La présidente souligne l'implication de notre association et de nos établissements, dans le développement du sport adapté, en compétition ou en loisirs, par le biais par exemple, de l'organisation pour la 7^{ième} année de la rencontre Proman Intégra Sports Marseille, en coopération avec la Ville de Marseille qui met à disposition le complexe Jean Bouin et le Conseil Départemental 13 qui prête son car podium, du développement des temps d'activités physiques dans nos établissements, du partenariat mis en place avec la faculté des sciences du sport de Luminy, de notre implication dans la course Algernon.

Au-delà de leurs exploits personnels, ces sportifs récompensés aujourd'hui, en judo, en escalade, en natation et surtout en ski, représentent une motivation exceptionnelle pour toutes les personnes accueillies par l'Unapei Alpes Provence, pour la pratique d'activités physiques quel qu'en soit le niveau

L'assemblée s'apprête alors à écouter l'intervention M. Luc Gateau, Président de l'Unapei, sur la signification de la dimension parentale de notre association, de ses implications et de son avenir. Parent lui-même, l'énergie de la dimension parentale de notre association, de ses implications et de son avenir. Parent lui-même, l'énergie dont fait preuve Luc Gateau pour favoriser l'intégration en milieu ordinaire des personnes porteuses de handicap l'ont conduit rapidement à intégrer le Conseil d'Administration de l'UNAPEI aux côtés de Pierre Lagier, dont il était très proche et d'en devenir Président. Il me faut vous rappeler que c'est cet engagement parental qui nous a conduits à fusionner et à changer de nom car oui, notre association considère que cette implication des parents auprès des professionnels permet un accompagnement différent des personnes handicapées mentales. Le texte du discours de M. Luc Gateau est disponible sur notre site unapei-ap.fr.

Rapport d'activités 2018

Mmes Joelle Lauro et Maryse Malfatto, Déléguées de territoire et Vices Présidentes, présentent quelques activités qui ont eu lieu en 2018 sur les territoires, toute en rappelant que l'année 2018 a été principalement consacrée à mener à bien les actions de préparation de la fusion afin d'aboutir au 1er janvier 2019 à la création de l'Unapei Alpes Provence à partir des 3 associations, l'Adapei 04, l'Adapei 05 et La Chrysalide Marseille.

Un comité de pilotage et 12 groupes de travail représentant 190 bénévoles, salariés et consultants se sont mobilisés, plusieurs Assemblées Générales ont été tenues en vue d'aboutir à l'adoption de nouveaux Statuts, Règlement Intérieur, Charte de l'administrateur et Projet Associatif. Le Rapport d'Activités 2018 est approuvé à la majorité.

Rapport de Gestion 2018

Comme pour tous les documents de l'exercice 2018, il y a un rapport de gestion par association constitutive de la fusion. Le Trésorier M. Jean-Luc Marchal pour La Chrysalide Marseille et le trésorier adjoint M. Sylvain Stordeur pour les Adapei 04 et 05, présentent les 3 rapports de Gestion 2018.

- Bilans et Comptes de résultats :

		2018	2017
Total bilan	Adapei 04	44 914 K€	41 486 K€
	Adapei 05	21 575 K€	10 643 K€
	La Chrysalide Marseille	103 560 K€	97 476 K€

		2018	2017
Résultats comptables	Adapei 04	-355	-105
	Adapei 05	13 K€	182 K€
	La Chrysalide Marseille	1 767 K€	2 847 K€

		2018	2017
Trésorerie	Adapei 04	7 083 K€	6 426 K€
	Adapei 05	6 979 K€	1 044 K€
	La Chrysalide Marseille	49 601 K€	42 488 K€

Les Comptes Annuels déposés pour l'**Adapei 04**, présentent les éléments suivants :

Résultat administratif 2018	- 318 189 €
Affectation résultat 2018	
Report à nouveau débiteur	- 652 458 €
Réserve pour investissements	326 783 €
Réserve de compensation	7 486 €

Les Comptes Annuels déposés pour l'**Adapei 05**, présentent les éléments suivants :

Résultat administratif 2018	20 268 €
Affectation résultat 2018	
Report à nouveau débiteur	- 208 784 €
Report à nouveau créditeur	50 201 €
Réserve pour investissements	209 521 €
Réserve de compensation	- 48 270 €
Excédent affecté à des mesures d'exploitation	17 600 €

Les Comptes Annuels déposés pour la **Chrysalide Marseille**, présentent les éléments suivants :

Résultat administratif 2018	1 827 139 €
Affectation résultat 2018	
Report à nouveau débiteur	102 000 €
Réserve pour investissements	947 735 €
Autres réserves	268 847 €
Réserve de compensation	414 557 €
Excédent affecté à des mesures d'exploitation	94 000 €

Rapport des Commissaires aux Comptes 2018

La Commissaire aux Comptes du Cabinet KPMG donne lecture du rapport sur les comptes annuels ainsi que du rapport spécial sur les conventions règlementées de la Chrysalide Marseille alors que c'est le trésorier adjoint qui se charge de présenter les rapports des Commissaires aux Comptes des Adapei 04 et 05. Tous les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Les conventions règlementées faisant l'objet d'une information obligatoire dans le rapport spécial sont ensuite énoncées.

Affectations des résultats 2018

Le Trésorier présente l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2018 de La Chrysalide Marseille alors que le Trésorier adjoint présente ceux des Adapei 04 et 05.

Les Rapports de Gestion 2018 de La Chrysalide Marseille, de l'Adapei 04 et de l'Adapei 05 ainsi que les propositions d'Affectations des résultats 2018, sont approuvés à la majorité.

La Présidente remercie le trésorier M. Jean-Luc Marchal, le trésorier adjoint M. Sylvain Stordeur, les membres de la Commission Finances, le Directeur Général M. Jean-Yves Lefranc, le Directeur Financier, M. Demba SOW ainsi que les directrices et directeurs de Complexes et leurs équipes, pour le travail considérable réalisé dans la gestion de l'association.

Intermède musical avec la chorale Expr'IME

C'est une chorale particulière puisqu'elle est en chant signé, composée d'une dizaine d'enfants qui travaillent cette activité éducative, basée sur la communication en Makaton, chaque semaine au sein de l'IME Les Oliviers de Manosque. Ils se sont déjà produits à plusieurs reprises lors d'évènements sur le territoire et ont participé plusieurs fois au festival HandiVoix.

Rapport d'Orientations 2019

Ce rapport est présenté par M. Emmanuel Charot, Vice-président, Délégué 04 de territoire et le Directeur Général, M. Jean-Yves Lefranc. Il donne un cap à notre action pour l'année à venir et il est bâti à partir du Projet associatif 2019-2023 que nous avons adopté lors de la dernière Assemblée générale (sept 2018). Le Rapport d'Orientations est approuvé à la majorité.

Budget Prévisionnel 2019

BUDGET GLOBAL Territoires : 13/05/04		2018	2019	Ecart en K€	Ecart en %
Totaux	Gpe 1-Charges d'exploitation	17 401	17 462	61	0,35%
	Gpe 2-Charges de personnel	66 340	66 573	232	0,35%
	Gpe 3-Charges de structure	16 680	16 739	58	0,35%
	Total Charges Général	100 422	100 773	351	0,35%
	Gpe 1-Produits & prestations de services	74 060	74 319	259	0,35%
	Gpe 2-Produits d'exploitation	25 612	25 701	90	0,35%
	Gpe 3-Produits financiers et autres	935	938	3	0,35%
	Total Produits Général	100 607	100 959	352	0,35%

Conclusions et remerciements de la Présidente

Avant de procéder à l'élection du Conseil d'Administration, à bulletin secret, la Présidente conclue l'AG en soulignant les enjeux majeurs auxquels sont confrontés les associations du secteur et qui sont notamment, le besoin de places, adaptées à tous et notamment à la population de personnes handicapées vieillissante et à leurs besoins médicaux et le désir d'une inclusion plus harmonieuse dans notre société.

L'Unapei Alpes Provence a la volonté et les stratégies pour construire et améliorer les réponses.

Enfin, la Présidente remercie tous les professionnels de l'UNAPEI AP qui participent, jour après jour, à l'accompagnement des proches, favorisent l'expression de leurs souhaits et de leurs droits, innovent pour améliorer la qualité de leur accompagnement, et adhèrent pleinement aux valeurs associatives.

Elle remercie à nouveau Luc Gateau pour son intervention, les artistes pour les tableaux exposés dans le hall, les chanteurs de la chorale, les jeunes de l'IME les Amandiers qui ont confectionnés les présentations florales qui décorent cette salle, Sodexo qui offre le magnifique buffet de clôture et tous les participants.

Election du nouveau Conseil d'Administration

Le Secrétaire procède à un rappel des règles de ce vote et des étapes de son déroulement. Le contrôle de régularité a été confié à la Société civile professionnelle Huissiers de Justice Associés sise 2 A Rue de Rome (Rebuffat, Girardot, Sala, Uren). À 12h36, avant de procéder au vote, l'émargement est clôturé, la feuille de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par les huissiers Sala et Uren, qui établiront un Procès-verbal. Un très grand nombre de bénévoles a participé aux étapes de ce processus de vote.

Il a été rappelé qu'il y avait 33 postes à pourvoir sur 4 collèges, dont 18 postes pour le collège territorial des Bouches-du-Rhône avec 29 candidats, 6 pour celui des Alpes de Haute Provence, avec seulement 5 candidats, 6 pour celui des Hautes Alpes, avec 6 candidats et 3 au collège des personnes accompagnées, avec un représentant par territoire et 25 candidats.

À 13h les votes ont été clos et le dépouillement a commencé. À 15h25, la proclamation des résultats a eu lieu.

Ont été élus :

COLLÈGE 04 ALPES DE HAUTE PROVENCE		
STORDEUR	Sylvain	
TANESIE	Christophe	
RABHI	Makloul	
CHAROT	Emmanuel	
DOMINGUEZ	Florence	

COLLÈGE 05 HAUTES ALPES		
MALFATTO	Maryse	
PORCHER	Christine	
COUTTON	Dominique	
GARCIN	Pierre	
VICENTE	Patrick	

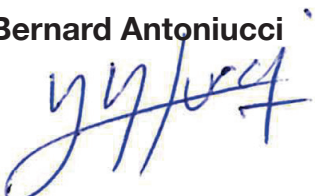
COLLÈGE 13 BOUCHES DU RHÔNE		
JARROSSON	Marie	
HELMAN	Chantal	
FELIX	Christian	
ESCOURROU	Paul	
MARCHAL	Jean-Luc	
ALLAL	Elisabeth	
ANTONIUCCI	Bernard	
VIDALIN	Michèle	
LIEUTAUD	Odile	
SIMONET	Jacques	
LAURO	Joëlle	
COULON	Laurent	
COQUET	Martine	
DERVYN	Micheline	
ASTIER	Michèle	
GIRAUD HERAUD	Odile	
TINETTI	Françoise	
PREVOLI	Geneviève	

COLLÈGE PERSONNES ACCOMPAGNÉES		
RUIU	Nathalie	04
PELLISSIER	Jean-Michel	05
DANIC	Carole	13

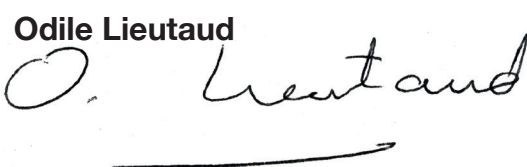
L'Assemblée générale étant terminée et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée. Pour tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

La séance est levée à 15h45

Le Secrétaire de séance

Bernard Antoniucci


La Présidente adjointe, présidente par intérim

Odile Lieutaud


Marseille, le 15 juin 2019

Validé par le Conseil d'Administration, en attente de validation par l'AG suivante.